

Mars
2015
53



La LETTRE INFOS

www.saintemereeglise.fr



Vœux du maire

Plus de 200 personnes étaient présentes à la cérémonie des vœux du maire de Sainte-Mère-Eglise le 19 janvier dernier. C'était une première pour Jean Quétier qui a fait un point sur les actions entreprises en 2014 puis les adjoints ont pris la parole chacun dans leurs attributions pour détailler à nos concitoyens les différents « chantiers » en cours et à venir : fin des travaux d'aménagement du bourg, création d'une « Zone de rencontre » en coeur de bourg (vitesse limitée à 20km/h), plan de circulation, etc...

Il a été précisé la nécessité de la création d'un pôle de santé afin de pérenniser la présence médicale sur notre commune et ses environs.

L'effort touristique est à maintenir. Notre commune a gagné une étoile au « Guide Michelin » et le classement en « Village Etape » est en cours de préparation.

Ont ensuite pris la parole, monsieur Lhonneur, président de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, monsieur Houel, conseiller général de Carentan, monsieur Lefèvre, maire honoraire de Sainte-Mère-Eglise et vice-président du Conseil Général et monsieur Gosselin, député de la Manche.

La cérémonie des Vœux s'est terminée devant le verre de l'amitié.

éditorial

Les prochaines élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars prochain. Elles se font discrètes ces élections, trop discrètes. Peut-être parce que la règle a changé : Les cantons de

Carentan et de Sainte-Mère-Église vont ensemble élire un « binôme », une femme et un homme. Ils auront pour charge de gérer le département qui reste un partenaire central dans la gestion de nos collectivités locales et qui a eu un rôle essentiel dans la réalisation des travaux du bourg de Sainte-Mère-Église.

Le nouveau visage du département s'inscrit dans la réorganisation territoriale voulue par nos dirigeants. Les deux « Normandie » vont se réunir et nous sommes maintenant aux côtés de Carentan dans une communauté de communes de 23000 habitants.

Nous travaillons à la création de communes nouvelles : Il s'agit d'avoir une taille suffisante pour que la commune garde les compétences de proximité et notamment la compétence scolaire, mais aussi tout ce qui fait notre vie quotidienne.

Il s'agit aussi d'avoir une taille suffisante pour peser au sein de la communauté de communes, mais aussi pour être entendus au niveau départemental et régional. Ces bouleversements dans notre organisation territoriale devraient nous permettre de nous adapter à notre monde moderne.

Le département reste pour l'instant un maillon important pour la gestion de nos territoires.

Alors, les 22 et 29 mars, votez pour qui vous voulez, mais votez. Nous devons être acteurs de notre devenir.

Jean Quétier
Maire de Sainte-Mère-Église

JE SUIS CHARLIE



Plusieurs centaines de personnes, élus et citoyens, s'étaient rassemblés sur la place de l'église le dimanche 11 janvier pour défendre la liberté d'expression et rendre hommage aux victimes des attentats de ce début d'année.

Jean Quétier, maire, a prononcé un discours poignant, solennel écouté dans un silence pesant. Puis le toccin a résonné et s'en est suivie une Marseillaise entonnée spontanément par la foule.

Vous pourrez lire le discours du maire sur notre site internet, rubrique « Actualités ».

Extrait d'un mail du Colonel David Mac Neil reçu en janvier :

J'ai été très triste de voir l'attaque terroriste à Paris la semaine dernière. J'espère que tu sais que le peuple des États-Unis comprend votre douleur et que nous soutenons complètement la France dans nos efforts conjoints pour débarrasser le monde de ces fous. Les États-Unis sont solidement liés à notre allié le plus ancien et le plus cher, la France. Je soupçonne qu'il faudra que les pays démocratiques du monde travaillent ensemble de nombreuses années pour vaincre la menace islamiste radicale.

*Au plaisir de vous voir à nouveau en juin.
Sincères salutations*

Dave McNeil

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

Comprendre ce qui change

Les élections cantonales sont désormais dénommées « élections départementales ». Elles seront organisées pour la première fois sous cette appellation en mars 2015.

Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. **Pour qui vote-t-on les 22 et 29 mars prochains ?**

Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux deviennent les conseillers départementaux, élus pour 6 ans.

Les conseillers départementaux forment l'assemblée qui dirige le département : anciennement le conseil général, qui devient le conseil départemental à compter de mars 2015.

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront donc remplacés en mars 2015 par 4 108 conseillers départementaux.

Le conseil départemental sera renouvelé dans son intégralité lors des élections départementales. Les conseillers départementaux sont maintenant tous élus en même temps pour une durée de six ans alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

Mode de scrutin : quelles sont les nouveautés ?

PARITÉ. Pour chaque canton, les candidats se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure permettra de mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

Premier tour :

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%) et un nombre de suffrages égal à au moins 25% des électeurs inscrits

Second tour :

Si aucun binôme n'est élu dès le 1er tour, il est procédé à un 2nd tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir.

Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu.

Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Pourquoi une nouvelle carte des cantons ?

EQUITÉ. La carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Ils sont mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département. Sainte-Mère-

Eglise appartient désormais au canton de Carentan.

Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton. Un canton est une division du département. Les électeurs de chaque canton du département élisent deux conseillers départementaux, une femme et un homme. Les nouvelles délimitations des cantons s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'Insee le 27 décembre 2013. Cette nouvelle carte permettra une représentation plus équitable de chaque canton en nombre d'habitants par élu. De 4035 cantons aux dernières élections, la nouvelle carte prévoit un passage à 2054 cantons, représentés chacun par deux élus, soit 4108 conseillers départementaux en France.

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections départementales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.

Quand vote-t-on ?

Le 1er tour aura lieu le 22 mars 2015.

Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h (ces horaires pourront être étendus jusqu'à 20h par arrêtés spéciaux pris par les préfets).

Quand il y a lieu, le second tour se déroulera le 29 mars 2015.

2014, UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS ET EN ÉMOTIONS POUR L'AIRBORNE MUSEUM.

En 2014, année du 70^{ème} Anniversaire du Débarquement, le musée a enregistré des affluences record. En effet, le nombre de visiteurs a augmenté de 62% entre 2013 et 2014. Ainsi, avec 261.610 visiteurs, l'Airborne Museum devient le second site de visite du département de la Manche après l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Outre cette forte fréquentation, l'engouement créé autour de cet anniversaire renforce l'idée qu'il est essentiel de préserver la mémoire des événements de Juin 1944.

En 2014, l'Airborne Museum fêtait également ses 50 années d'existence. A cette occasion, le musée a ouvert un nouveau bâtiment de 1.200m² baptisé « Opération Neptune ». Construit autour d'une muséographie hyperréaliste, ce troisième et nouvel espace transporte le visiteur en 1944, en plein cœur des combats du Jour-J.

Avec respect et émotions, ce nouveau bâtiment invite à prendre place aux côtés des parachutistes américains pour les accompagner sur le chemin de la victoire. Aussi, vous embarquez de nuit dans un véritable avion C-47 et vivez l'expérience des parachutages sur la place de Sainte-Mère-Eglise puis participez aux combats qui menèrent à la Liberté.

Ce nouvel espace a rencontré son public comme le montrent la fréquentation mais également les commentaires élogieux laissés sur le livre d'or du musée ou sur le site internet Tripadvisor. Nul doute que ce bouche à oreille positif devrait permettre une bonne fréquentation pour 2015 et les années à venir.

L'Airborne Museum prépare sa rentrée 2015 afin de proposer aux visiteurs une expérience de visite toujours plus attractive et pédagogique.

Pour intéresser les passionnés comme les novices, les témoins de la Seconde Guerre Mondiale comme les plus jeunes, l'Airborne Museum a entrepris un vaste projet d'extension et de rénovation du Musée. Il a débuté avec l'ouverture d'Opération Neptune mais ne s'arrête pas là : les deux premiers bâtiments (WACO et C-47) seront rénovés et un quatrième bâtiment devrait sortir de terre d'ici à 2016. Ce dernier,



financé grâce à la Région, l'Etat et la Fondation Ronald Reagan, pourra accueillir des expositions temporaires afin de renouveler l'offre muséographique du Musée ainsi qu'une salle de cinéma grande capacité dont l'objectif est d'offrir un plus grand confort de visite. Enfin, la modularité de ce bâtiment permettra également d'accueillir ponctuellement des conférences (ou réunions d'acteurs du territoire).

Rappel

L'Airborne Museum est gratuit

pour les habitants de la commune de Sainte-Mère-Eglise. Pour bénéficier

de cet avantage, vous devez présenter à l'accueil du musée, un justificatif de domicile accompagné d'une pièce d'identité.

LE NOUVEAU SITE INTERNET

réalisé par la commission communication du conseil municipal est en ligne depuis mi-février. Plus dynamique, il a été voulu aussi plus proche de l'actualité de notre commune afin d'être consulté régulièrement par nos concitoyens.



<http://www.saintemereglise.fr>

UNE ÉTOILE AU GUIDE MICHELIN

Chacun connaît les guides verts « Michelin » bien utiles pour organiser nos voyages touristiques. La commune de Sainte-Mère-Eglise vient d'obtenir une étoile dans l'édition 2015 du Guide de voyage Normandie Cotentin. Le maire de Sainte-Mère-Eglise est allé recevoir cette étoile à la mairie de Caen le 13 janvier. Voici le commentaire du guide Michelin :

Sainte-Mère-Eglise : L'avis du Guide Vert MICHELIN

Serré autour de son église, où est toujours accroché le mannequin du soldat Steele, ce paisible village est une des localités françaises les plus célèbres outre-Atlantique. Pourtant, rien ne semblait devoir troubler la sérénité de Sainte-Mère-Eglise, jusqu'à cette nuit du 5 au 6 juin 1944, lorsque les premiers parachutistes américains furent largués au-dessus de la commune afin d'aider les troupes appelées à débarquer sur la plage d'Utah Beach. Une page de l'histoire qu'illustre fort bien le musée Airborne.

UN PARACHUTE OFFERT

Samedi 14 février 2015, M. André, parachutiste dans l'armée française, a fait don d'un parachute à la commune. Ce monsieur, habitant dans le sud de la France a profité d'une visite de notre village avec sa famille pour remettre le parachute en main propre à M. Quétier. Son don prendra place sur notre clocher à Pâques.

La municipalité remercie vivement M. André.



A compter du lundi 26 janvier 2015 l'arrêt - SAINTE-MERE-EGLISE "Mairie" est définitivement déplacé à SAINTE-MERE-EGLISE "Marché couvert"

NOTRE CENTENAIRE

Nous avons une centenaire à la maison de retraite de Sainte-Mère-Eglise ! Mme Villette a eu 104 ans en février, pour l'occasion cela valait bien les honneurs de la Lettre-Infos !

Mme Villette est une petite dame toute frêle qui aime discuter de sa vie d'agricultrice, de "l'ancien temps". Sa saison préférée était l'hiver, elle adorait marcher dans la neige et travailler durement dans le froid ne la dérangeait pas. Notre rencontre à été riche en émotions car mme Villette porte un regard et un raisonnement sur la vie très lucides. Soyons fiers de cette belle dame !



A LA MÉDIATHÈQUE

Club Généalogie

Avis aux amateurs ! Monsieur Jean-Noël Noury, auteur normand, propose d'animer un club de généalogie dans les locaux de la médiathèque municipale de Sainte-Mère-Eglise une fois par mois... Les outils et les méthodes de recherches n'auront plus de secret pour vous !

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de nous indiquer (en nous écrivant ou en nous téléphonant) votre nom, prénom et coordonnées et nous dire si vous préférez les séances (2 heures minimum) :

- le mercredi après-midi
- le samedi matin
- peu importe

Nous vous tiendrons informé(e)s de la possibilité d'ateliers ou non selon les réponses.

Tel 02 33 04 60 19

Mail : mediatheque-steme@orange.fr

Concours de dessin

en lien avec le concert du château de Sébeville, c'est un concert d'une pianiste et d'un violoniste qui s'organise le 4 avril, et pas deux violonistes. Le violoniste et la pianiste sont frère et sœur.

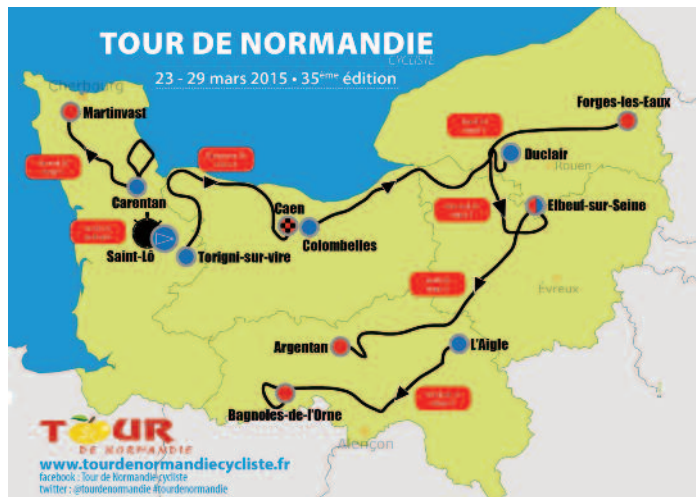
Lecture de contes

Tous les samedis matin de 11h00 à 11h30 à la médiathèque : lecture de contes pour les enfants. Gratuit et ouvert à toutes et à tous.

Tour de Normandie 2015

PASSAGE A SAINTE-MERE-EGLISE

Samedi 28 mars 2015, sur la route qui les mènera de Carentan à Martinvast, les coureurs du Tour de Normandie traverseront Sainte-Mère-Eglise. Horaire de passage prévisionnel : 13h15.



Tour de France 2016 SAINTE-MERE-EGLISE SUR LA ROUTE DU TOUR

Samedi 2 juillet 2016, pour la première étape du Tour de France les coureurs s'élanceront du Mont-Saint-Michel pour arriver à Utah-Beach.

Sur ce parcours de 188 km, le peloton passera par Sainte-Mère-Eglise avant de rejoindre Chef-du-Pont et enfin arriver à Utah-Beach. L'occasion de saluer la caravane et d'encourager les coureurs de la grande boucle ne s'était pas présentée depuis 1994.

MUSÉE DE LA FERME GRAINES ET GREFFONS... TOUS AU JARDIN ! SAMEDI 21 MARS.

La ferme-musée du Cotentin ainsi que l'association des Croqueurs de pommes de la Manche et les Jardiniers amateurs de la Manche invitent le public à leur animation

Graines et greffons...

Tous au jardin !

Le samedi 21 mars 2015 de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Tarifs réduits pour l'occasion

(incluant la visite du musée) :

Adultes : 3 € / Enfants (7-18 ans) : 1 € / Étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés, groupes jusqu'à 20 personnes : 2 €

18-19 et 21-22-23 avril 2015 CONCOURS HIPPIQUE



7^e Salon du LIVRE

Histoire et Mémoires
30 & 31 mai 2015

Sainte-Mère-Église

Salle des fêtes
Samedi 30 mai : de 14h à 18h30
Dimanche 31 mai : de 14h30 à 18h

Baye du Cotentin

interview

Chantal Joret

Présidente de la troupe de théâtre «Les Z'Amateurs»



Présentation

En 2004, j'étais à la vie culturelle de l'association ACCUEIL lorsque j'ai décidé de rassembler les membres de la communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise (de l'époque) pour créer une troupe de théâtre. La troupe a pris son indépendance en 2007 et en 2013 est devenue la troupe de Sainte-Mère-Eglise, « Les Z'amateurs ».



Combien de pièces ont été jouées depuis la création ? Comment se fait le choix des pièces ?

Chaque année, il y a une nouvelle pièce mais il nous est arrivé de faire 2 pièces par an. Au total, cela fait 13 pièces aujourd'hui. Concernant le choix des pièces, nous avons un comité de lecture qui étudie une dizaine de pièces chaque année. On fait un tableau comparatif et on choisit, aussi simple que ça ! Nous disposons également des 2 autres commissions : une pour les costumes et une pour la décoration.

Avez-vous eu des récompenses ?

Nous avons participé deux fois au festival des marais à Carentan. Avec notre pièce « Les caprices d'Eugenie » nous avons remporté le trophée de la meilleure troupe en 2011. En 2013 avec la pièce « Fugue au royaume d'Assoupi », nous avons décroché deux trophées : celui de la meilleure troupe et celui de la meilleure comédienne pour Sylviane Contentin.

Nous avons également participé deux fois au festival de Brix en 2008 et 2014.

Concernant nos représentations, nous en faisons au moins 4 chaque année sur le territoire de la communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise. Pour 2015 : 2 à SME, 1 à Chef du Pont et 1 à Sainte-Marie-du-Mont.

Nous avons également joué dans des petites communes : Amfreville, Beuzeville la Bastille, Blossville, Etienville et Saint-Martin de Varreville.

Combien y'a-t'il de membres actuellement ? Et comment répondez-vous ?

Nous sommes actuellement 9 comédiens et 6 personnes pour l'encadrement (maquillage, coiffure, décoration, bruitage...) avec chacun ses responsabilités. Nous faisons des répétitions tous les mardis soir de septembre jusqu'à la fin des représentations, dans la salle des fêtes de SME que nous avons la chance d'avoir à notre disposition.

La troupe cherche-t-elle de nouveaux membres ?

Chaque membre de la troupe vieillit donc nous sommes à la recherche de personnes plus jeunes et en particulier des hommes de 18 à 40 ans en moyenne, en priorité pour la scène mais cela peut être aussi pour le « staff ». Aucune obligation n'est de rigueur et si cela ne leur convient pas, ils peuvent repartir à tout moment. Il suffit de me contacter (Chantal Joret : 06.73.59.94.59) ou n'importe quel autre membre.

Comment est financée l'association ?

Par elle-même, il s'agit d'un autofinancement. Cela passe par le paiement des cotisations de chaque membre et la vente de places, de boissons, de gâteaux...

Quelles sont vos motivations ?

J'avais déjà créé une troupe de théâtre auparavant à Le Loret. C'est le plaisir de créer quelque chose tout simplement, de se lancer un défi chaque année, avec le stress qui va avec.

Quels sont vos souhaits pour faire évoluer la troupe ?

Attirer les plus jeunes et donner un peu de sang neuf pour apporter de nouvelles idées ! On écoute tout le monde, après les décisions sont votées.

Membres du bureau : Chantal Joret (Présidente) – Nathalie Lamare (Vice-présidente) – Maryse Quétier (Trésorière) – Lynda Lozouet (Secrétaire) – Patrick Contentin (Responsable Matériel)



Directeur de la publication : M. Jean Quétier - Adjointe déléguée : Sophie Michel - Commission de rédaction : Sophie Michel, Audrey Hasley, Johnny Hasley, Patrick Contentin.
Siège social : Mairie de Sainte-Mère-Eglise - Mars 2015 - Impression : ICL Graphic - Valognes - Crédit photos : F. Piquot - P. Contentin

LA CURIOSITÉ DU MOIS



----- Fabulette

La grue et le coq.

Une église de vacances rêvant,
Demande à une grue
De la faire voyager.

Et la grue de la lever essayant,
A grosses gouttes elle sue
Et ne peut y arriver.

Avec ses ailes battant
De manière éperdue
Le coq ne peut l'aider.

*Même en regardant du même côté,
Il n'y suffit pas toujours de bonne volonté.*